

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7406374901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7406374901>

Cette annonce a été mise en ligne le **6 mai 2025** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Delphine BETHOUART ,
Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral par
Actions Simplifiée "OFFICE NOTARIAL DE CHEMILLÉ,
S.E.L.A.S. de Notaires" à CHEMILLÉ-EN-ANJOU (Maine
et Loire), 99 Avenue du Général de Gaulle, le 24 avril
2025, enregistré à ANGERS, le 2 mai 2025 , 2025 N 1146,
a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Stéphane Joseph Marie RIGAUDEAU, et
Madame Claudie Marie-Madeleine Jeannine
BROCHOIRE, demeurant ensemble à BEAUPREAU-EN-
MAUGES (49600) 17 Rue Saint Martin BEAUPREAU,
A la Société dénommée ECOLE DE CONDUITE DE
L'HYROME, dont le siège est à CHEMILLE-EN-ANJOU
(49120) 12 rue de Lorraine Centre commercial de l'Astrée
CHEMILLE, identifiée au SIREN sous le numéro
942447855 et immatriculée au Registre du Commerce et
des Sociétés de ANGERS.

Désignation: fonds de commerce de ECOLE DE
CONDUITE sis à CHEMILLE-EN-ANJOU (49120) 12 rue
de Lorraine Centre Commercial de l'Astrée CHEMILLE,
connu sous le nom commercial ECOLE DE CONDUITE
STEPHANE RIGAUDEAU.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix
principal de CINQUANTE-SEPT MILLE EUROS (57
000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CINQUANTE ET UN
MILLE DEUX CENT TRENTE EUROS (51 230,00 EUR),
- au matériel pour CINQ MILLE SEPT CENT SOIXANTE-
DIX EUROS (5 770,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme
légale dans les dix jours de la dernière en date des
insertions prévues par la loi, en l'office notarial où
domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex